

# Rail : vers un nouveau tracé évitant la rue Duguay-Trouin ?

Après les réunions de concertation concernant la modernisation de la voie ferrée entre la gare des Fontinettes et le port, SNCF réseau a livré son bilan. Chahutée par les riverains, elle s'engage à effectuer de nouvelles études sur l'acoustique, la traversée du technicentre, la sécurité du passage à niveau rue Paul-Bert. Elle va également étudier la possibilité d'un autre tracé évitant de passer rue Duguay-Trouin.



## 1. LE PROJET DE MODERNISATION

Pour faire face à la montée en puissance du trafic fret dans les prochaines années, et être en phase avec l'extension du port, la SNCF a lancé un projet de modernisation de la voie ferrée entre la gare des Fontinettes et le port. Actuellement, le trafic est de huit allers-retours hebdomadaires. Il est envisagé d'aller jusqu'à 15 allers-retours quotidiens dans les années à venir. La SNCF veut réaliser des aménagements anti-bruit, remplacer des portions complètes de voie, électrifier la ligne, moderniser les passages à niveau... Les travaux sont évalués à 53 millions d'euros, financés à 80 % par l'État et 20 % par la Région. Après les phases de concertation et d'études, les travaux devaient débuter en 2020 pour une mise en service en juin 2021.

## 2. DES RIVERAINS REMONTÉS

Après les trois réunions de concertation publiques, et des échanges souvent très mouvementés avec les responsables de SNCF réseau, des riverains de la voie ferrée ont décidé de constituer une association de défense s'opposant au projet présenté par SNCF réseau. Il s'agit d'habitants du Pont-du-Leu, des Cailloux, du centre-ville et du Petit-Courgain, dont la rue Duguay-Trouin. L'association est présidée par Jean-Benoît Probst, habitant du quai du Danube. « On a beaucoup de mal à se faire entendre, on a l'impression que tout est déjà décidé et qu'à chaque fois, la SNCF se retranche derrière des contraintes techniques ou financières », notait le président. L'association souhaite effectuer des propositions à SNCF réseau et promet la création d'un contournement de la voie ferrée vers l'est. Elle se réunira demain.

### **3. LES SOLUTIONS PROPOSÉES**

Suite aux concertations avec les habitants, SNCF réseau s'est engagé à prendre plusieurs mesures. Dans un premier temps, elle va étudier la faisabilité d'un nouveau tracé, passant par l'ancienne usine Umicore. Elle va également présenter, dans les six mois, ses conclusions sur le traitement acoustique au-delà de la gare des Fontinettes, sur le renforcement de la sécurisation du passage piéton près de la rue Paul-Bert ainsi que sur la faisabilité du passage des trains au milieu du technicentre (situé entre la rue Colbert et la rue Hoche, aux Cailloux). SNCF réseau présentera aussi ses travaux d'amélioration du fonctionnement de l'éclairage rue Duguay-Trouin.

### **4. UNE TABLE RONDE POUR ÉTUDIER LE CONTOURNEMENT PAR L'EST**

Le débat public lancé lors de la présentation du projet Calais Port 2015 recommandait une liaison ferroviaire qui passerait par l'est de Calais, pour les trains de marchandises. Lors des concertations, de nombreux riverains et les élus se sont interrogés sur l'abandon de cette piste. Ils expliquaient qu'il s'agit de la solution la moins contraignante pour les riverains (plus onéreuse également, on évoque la somme de 300 millions d'euros). Mais SNCF réseau indiquait « ne pas être mandaté pour effectuer cette étude sur la création d'une nouvelle voie. C'est du ressort de la Région ». La Région, qui a la compétence des transports, l'État et SNCF doivent organiser une table ronde avant le 15 octobre pour examiner le barreau ferroviaire par l'est. S'il est réalisé, ce ne sera pas avant l'horizon 2030.